



Le Mag

Pérignat-ès-Allier

Le village qui sourit



MADAGASCAR - Léo Gayola et les élèves d'Andasibé

- N° 7 -

Juin 2011

Bulletin
municipal
d'informations

www.perignat-es-allier.fr

CENTRE BOURG LA MAISON GRENOUILLE



Les réunions de travail ont continué à un rythme soutenu. Après de nombreux échanges et des débats approfondis sur la question des normes de sécurité et d'accessibilité, nous en sommes aujourd'hui au stade du dépôt du permis de construire. Avant cette étape importante, des démarches sont en cours avec l'Architecte des Bâtiments de France concernant l'acceptabilité du projet dans son environnement. La question de la préservation de l'identité du bâtiment, très souvent évoquée par les pérignatois, lors de l'inauguration de septembre 2010, a été centrale lors des échanges entre les élus et l'architecte, Bruno Ressouche.

Concernant le planning, l'objectif de fin des travaux pour la fin du 1^{er} semestre 2012 est toujours d'actualité mais il dépendra aussi de la réactivité des services notamment de l'Etat. Sur le plan des financements, une bonne nouvelle : la demande de DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) nous a été accordée à hauteur de 105 000 €, conformément à notre demande.

ATELIER PUBLIC INTERCOMMUNAL D'ARCHITECTURE

Les travaux dans l'ancienne boulangerie vont bon train. Sous la houlette de Laurent Cohadon des services techniques, la remise en état des deux premiers niveaux, telle qu'elle avait été définie, est pratiquement terminée. Rappelons qu'il s'agit de proposer un lieu de rencontres et d'échanges autour de la question du logement, notamment de son coût et de son mode de production, en associant très en amont tous les intervenants.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la communauté de communes continue les contacts avec le Conseil général et la Région pour finaliser le projet. Une équipe d'architectes pourrait s'installer pendant l'été pour établir les premiers relevés et diagnostics.



ELECTIONS CANTONALES 2011

Les élections cantonales se sont déroulées les dimanches 20 et 27 mars 2011. La moitié des conseillers généraux du département, soit 30 cantons, a été renouvelée pour une durée de trois ans. En 2014, il est prévu que les conseillers généraux et régionaux disparaissent au profit des «conseillers territoriaux».

Le canton de Billom regroupe 10 communes : Billom, Bongheat, Bort-l'Étang, Egliseneuve-près-Billom, Glaine-Montaigut, Mauzun, Montmorin, Neuville, Pérignat-ès-Allier, Saint-Julien-de-Coppel.

	Cantonales 1 ^{er} tour : 20 mars 2011		Cantonales 2 ^e tour : 27 mars 2011	
	Pérignat-ès-Allier	Canton de Billom	Pérignat-ès-Allier	Canton de Billom
SEVILLA Bernard (UR-UMP)	97 - 16,5 %	611 - 17,3 %		
GUILLON Pierre (PS)	174 - 29,6 %	1 474 - 41,7 %	246 - 40,1 %	1 755 - 48,7 %
BUCHE Jean-Pierre (FDG)	316 - 53,8 %	1 448 - 41 %	368 - 59,9 %	1 851 - 51,3 %
Inscrits	1 181	7 613	1 181	7 616
Votants	623	3 774	661	3 974
Participation	52,8 %	49,60 %	56,0 %	52,20 %
Exprimés	587	3 533	614	3 606

INTERCOMMUNALITÉ - VERS UNE NOUVELLE CARTE ?

A la fin du mois d'avril dernier, un article de La Montagne faisait état des premières propositions faites par le Préfet en matière de « rationalisation de la carte de l'intercommunalité ». Une carte publiée à cette occasion montrait les 44 intercommunalités existantes sur le département. Parmi elles, figurait celle à laquelle Pérignat appartient : Mur-ès-Allier. Aucune modification n'est envisagée. En apparence... Depuis la date de la création de Mur-ès-Allier en 2000, comme pour la quasi-totalité des autres, la question des limites a souvent alimenté la réflexion des élus. S'il est assez souvent admis que le département, initiateur de cette démarche à la fin des années 90, a eu raison d'inciter fortement les communes à se regrouper, force est de constater que le temps de la réflexion n'a pas toujours été à la hauteur de l'enjeu.

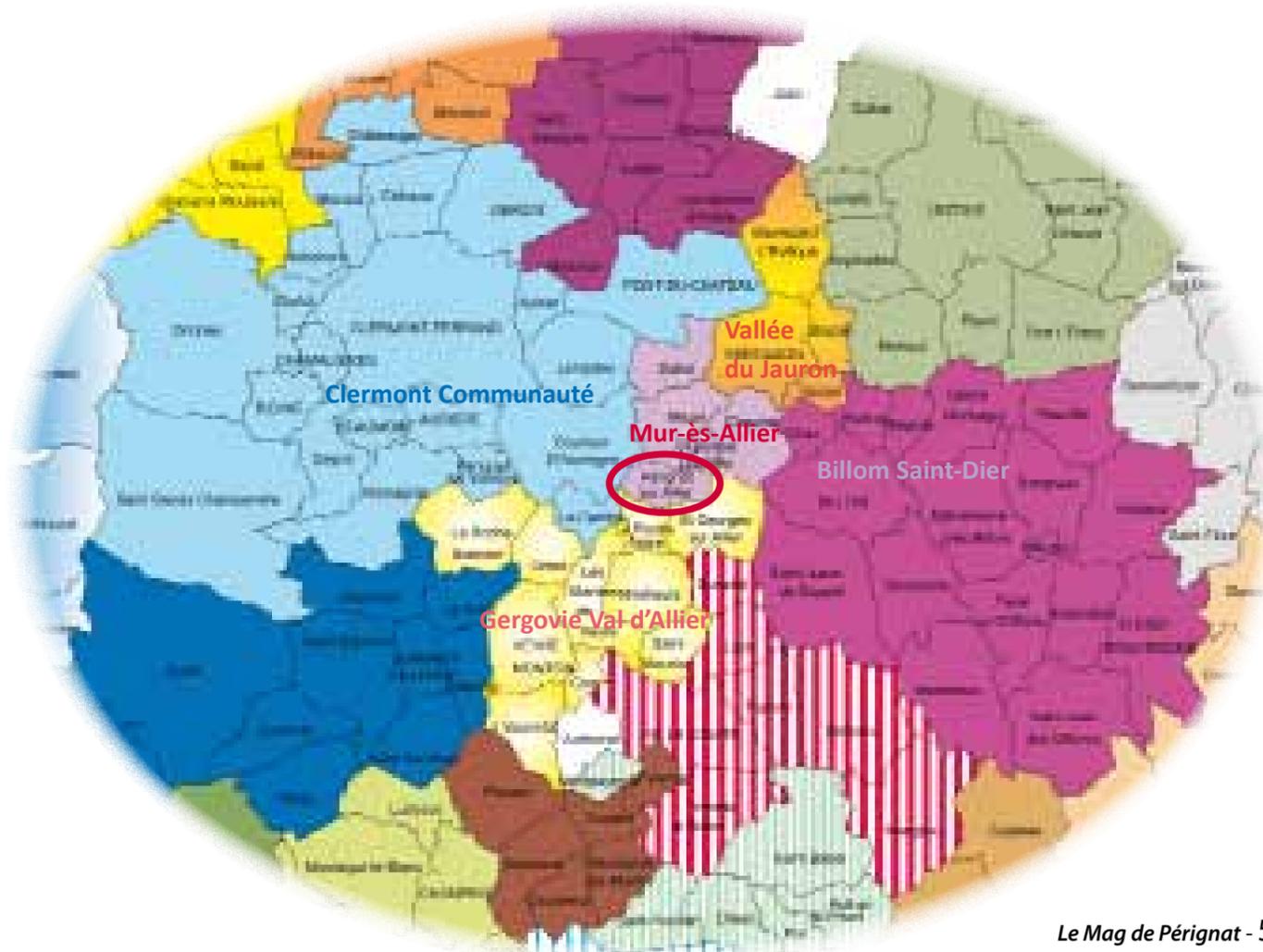
En effet, cette redéfinition des limites territoriales pose à nouveau la question des domaines de compétences de chacune des entités et, par exemple, de la légitimité de certaines telles que les cantons, créés à la fin du 18^{ème} siècle. Région, département, métropole, pays, intercommunalité, canton, commune, face à la complexité des différentes strates et dans le concert des grandes mutations qui animent ce début de siècle, il s'agit de réfléchir à la pertinence des différents échelons pour permettre un aménagement et un développement harmonieux de nos territoires et, in fine, pour bien vivre ensemble.

Pour ce qui nous concerne, plusieurs alternatives pourraient être envisagées. Rester ensemble à cinq communes pour 6 500 habitants, rejoindre Clermont Communauté, se regrouper avec Vallée du Jauron et Billom-Saint-Dier ou aller vers Gergovie-Val-d'Allier.

Le bassin de vie et les échanges quotidiens des pérignatois feraient spontanément pencher la balance vers Clermont Communauté, où se concentrent travail et services mais là se pose la question fondamentale qui fait l'objet de nombreux débats et prises de position : doit-on renforcer les pôles urbains pour peser dans la concurrence que se livrent les territoires à l'échelle européenne (80% de la population se trouvent dans les grandes villes et leur proche banlieue) ou alors faut-il infléchir la tendance et tendre vers une répartition plus équilibrée de l'activité et des services sur l'ensemble du territoire ?

Il s'agit ni plus ni moins que de définir un projet politique alimenté par ces réflexions : que voulons-nous faire demain ensemble et quelles ressources sommes-nous capables de mobiliser pour faire vivre un projet politique et donc un territoire ?

C'est une réflexion fondamentale et complexe qui alimente de très nombreux débats entrepris par les élus pérignatois et où les questions de concurrence, de lien social et de solidarité entre les territoires sont très souvent évoquées.



Route de la Roche Noire

Samedi 26 février en mairie, l'ensemble des riverains de la rue de la Roche Noire était convié à une réunion publique d'information et de concertation. En effet, comme il est de coutume sur la commune avant de réaliser un chantier d'aménagement, le projet de travaux de voirie a été présenté aux habitants pour recueillir leur avis et répondre à leurs questions. Après un exposé technique de Mr Bruno Picq représentant le cabinet GEOVAL, maître d'œuvre, Michel Vivier, adjoint en charge de l'urbanisme, a expliqué les choix proposés et le calendrier prévisionnel des travaux. Sous réserves des résultats des appels d'offre et du respect des délais administratifs, le chantier devrait démarrer en septembre pour durer deux à trois mois. Afin de donner à ce quartier les conditions de sécurité exigées par sa grande fréquentation, notamment par les enfants, la largeur de la voie sera limitée à 4.50 m et une voie piétonne et cyclable sera réalisée. Ponctuellement, des murs seront édifiés pour tenir les talus les plus hauts. Ils seront exécutés en gabion (pierres empilées dans une armature métallique) pour apporter une touche d'esthétique minérale. Cette dernière sera complétée par l'enfouissement des réseaux d'éclairage public. Les élus présents, dont le Maire Jean-Pierre Buche, n'ont pas manqué de répondre aux nombreuses questions et propositions des habitants. Vitesse des voitures, stationnement, sécurité des piétons, écoulement des eaux pluviales, ... de nombreux sujets ont été abordés et la discussion s'est terminée autour du verre de l'amitié.



MARCHÉ DU JEUDI

Le marché du jeudi après-midi s'étoffe ! Outre le primeur, Mr Fauchery, qui vient également le samedi matin, nous accueillons désormais un fromager, M^{lle} Vedrine et un charcutier, Mr Allagnon.

VÉHICULES D'OCCASION

Nouvelle société sur Pérignat. Damien Villeret s'installe Route de Mirefleurs pour vendre des véhicules d'occasion. DVO - Route de Mirefleurs Renseignements au 06 72 01 93 99

PLAN DE LA COMMUNE

L'ancien plan étant devenu obsolète au regard de l'évolution du village, nous avons le plaisir de vous informer de la parution prochaine sur la commune d'un nouveau plan de ville.

Comme suite aux différents échanges que nous avons eus à ce sujet et notamment à la réunion du 14 mars 2011 à laquelle l'ensemble des commerçants et artisans du village a été invité, nous avons décidé de faire figurer dans ce support des encarts publicitaires. La société ACL (Agence de Communication Locale, Givros) sera chargée de réaliser ce plan agrémenté de visuels. Il est prévu de le distribuer dans toutes les boîtes aux lettres de Pérignat, avec le bulletin municipal d'octobre.

SCoT - ENQUÊTE PUBLIQUE du 6 juin au 8 juillet 2011

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Clermont a été arrêté par délibération du Comité Syndical du Grand Clermont en date du 4 janvier 2011.

Les collectivités et organismes associés ou consultés (services de l'Etat, Conseil régional d'Auvergne, Conseil général du Puy-de-Dôme, Parcs Naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et du Livradois-Forez, chambres consulaires, intercommunalités, communes, pays, etc.) ont, au cours d'une période de trois mois de consultation, eu la possibilité de rendre un avis sur le projet de SCoT arrêté.

C'est aujourd'hui à la population de s'exprimer. N'hésitez pas à donner votre avis au cours de l'enquête publique qui se déroule actuellement, du lundi 6 juin au vendredi 8 juillet 2011 inclus.

Projet SCoT sur <http://www.legrandclermont.com/le-scot.html>

Route de Saint-Bonnet

Comme suite aux réflexions au sein de la commission extra municipale circulation, il est prévu de créer un rond-point sur la route de Saint-Bonnet, à la sortie nord du village. Des consultations sont actuellement en cours pour la réalisation concrète de l'ouvrage.



Eclairage public

Daniel Rousset de l'association ANPCEN (*) a présenté, lors d'une réunion de travail des conseillers municipaux, un diaporama très argumenté et très intéressant sur les répercussions de l'éclairage nocturne sur la faune et la flore ainsi que sur les activités humaines. Il a également abordé la question de la nature de l'éclairage et des moyens d'en optimiser l'utilisation. A l'issue de cette rencontre, les conseillers municipaux ont décidé à l'unanimité de rejoindre le nombre grandissant de communes qui ont signé la charte de l'éclairage public. Comme nous l'avions annoncé, une réunion publique sera organisée pour faire le point sur l'expérience d'extinction de l'éclairage, à l'occasion de laquelle sera projeté ce diaporama.

(*) ANPCEN - Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne



Dans le village,
les places sont comptées...

STATIONNEMENT ABUSIF, QUE DIT LA LOI ? (Article R417-12)

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une voie publique. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe ; dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.



SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE
Chemin des Madeines 63430 Pont-du-Château
Tél. 04 73 83 38 00 www.sba63.fr

La salle polyvalente de Pérignat a accueilli le comité syndical du SBA le 12 février.

Sur les photos ci-dessous : les élus du bureau et les représentants des différentes communes adhérentes.



Finances communales 2010-2011

Adopté le 29 mars en Conseil municipal, le budget primitif de Pérignat s'élève cette année à 2 746 061,63 euros.

Colette Henrion, adjointe déléguée aux finances, nous donne un éclairage particulier sur les subventions aux associations.



Combien d'associations la commune recense-t-elle sur son territoire ?

Colette Henrion - Le tissu associatif est particulièrement représenté sur Pérignat puisque 17 associations ont domicilié leur siège social sur la commune. Ajoutons que la Lyre pérignatoise comprend trois entités (la chorale, l'école de musique, la batterie-fanfare) et l'Amicale laïque sept sections (gym/muscu, basket, photo, randonnée, couture, informatique, cirque).

D'après les chiffres en notre possession, cela représente un nombre global de 768 adhérents dont 291 pérignatois. Ce nombre est en réalité bien supérieur si l'on inclut les associations dont nous n'avons pas les chiffres. Je souhaite insister sur l'importance du secteur associatif pérignatois qui essaime bien au delà de notre population de 1361 habitants.

Particulièrement attachée à promouvoir un maximum d'activités, la municipalité s'engage en ce sens avec la mise à disposition de locaux, le soutien dans le cadre d'une animation...

... Et les subventions municipales peut-être ?

Colette Henrion - Oui, bien sûr ! En

début d'année, la mairie adresse un dossier de subvention à toutes les associations de la commune. Ce dossier est à retourner pour une date butoir, fixée avant le vote du budget. Les associations peuvent prétendre à trois types de subventions :

- fonctionnement
- équipement (ou investissement)
- animation

Comment ces subventions sont-elles attribuées ?

Colette Henrion - Elles sont toutes attribuées selon des critères spécifiques qui ont été définis en concertation avec les associations et votés en conseil municipal.

Toutes les associations peuvent bénéficier de la subvention fonctionnement mais plusieurs points sont pris en compte : le nombre d'adhérents, la répartition nombre d'enfants/nombre d'adultes, l'origine géographique des adhérents (Pérignat, Communauté de communes de Mur-ès-Allier, autres communes), les dépenses engagées pour les frais d'encadrement et de formation.

Pour les dépenses d'investissement ou d'animation, une subvention de 50% plafonnée à 500 € peut être versée et, concernant l'achat, il ne doit pas être

fait avant l'attribution de la subvention.

Quand vous dites animation...

Colette Henrion - Il s'agit d'une animation locale, sur le village, qui peut justifier l'octroi d'une aide pour l'association. Précisons tout de même que le conseil traite prioritairement les associations qui n'ont pas reçu de subvention animation sur les cinq dernières années.

Avez-vous un budget subvention ?

Oui... et non. Précédemment, nous avions une enveloppe fermée à répartir chaque année entre les associations. Mais le conseil s'est rendu compte que ce principe a ses limites et ne prend pas en compte l'évolution des effectifs associatifs. Aussi, pour 2011, nous sommes partis sur une enveloppe ouverte avec un montant défini par enfant et par adulte...

Quand vient le moment des attributions, toutes ces données sont insérées dans un logiciel de calcul, créé à cet effet par l'un de nos conseillers, Alain Veyssière. Toutes les informations recensées dans les dossiers sont ainsi prises en compte et les calculs sont automatiques. D'où l'importance de bien renseigner ces demandes de subventions...

Le Budget Primitif 2011

FONCTIONNEMENT : 1 401 709,77 €

INVESTISSEMENT : 1 344 351,86 €

BUDGET TOTAL : 2 746 061,63 €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS :

- Maison Grenouille
- Route de la Roche Noire
- Éclairage public
- Voiries diverses
- Réaménagement CLSH

Pour un montant global de 967 550 €.

Les coûts définitifs seront atténués par l'obtention des subventions.

L'intégralité du budget est consultable en mairie et sur le site de la commune (conseils municipaux)

TAXES COMMUNALES

Compte tenu de la situation financière de la commune et au regard de la conjoncture économique difficile, les taux n'ont pas été augmentés et restent inchangés depuis 2002.

Taxe foncière (bâti) : 17,86 %

Taxe foncière (non bâti) : 117,54 %

Taxe d'habitation : 13,83 %

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX

Photocopie A4 noir et blanc 0.15 €

Photocopie A4 couleur 0.30 €

Location de la salle polyvalente

Habitants 190 €

Extérieurs 380 €

Concessions cimetièrre

Concession trentenaire au m² 40 €

Concession perpétuelle au m² 100 €

ASSAINISSEMENT - LE BUDGET PRIMITIF 2011

FONCTIONNEMENT : 34 776,36 €

INVESTISSEMENT : 53 569,95 €

BUDGET TOTAL : 88 346,31 €

La Redevance d'assainissement

D'ici à la fin de l'année 2011, vous allez constater un changement sur votre facture d'eau.

En effet, jusqu'alors, une ligne indiquait le montant prélevé pour couvrir les dépenses d'investissement pour le renouvellement et l'extension des réseaux d'assainissement communaux (0.31 €/m³), une autre celui prélevé par la SEMERAP, notre délégataire, pour assurer l'entretien courant (0,14864€). A partir de cette année, une seule ligne regroupera les deux sommes facturées car la commune change de contrat. Explications.

Un contrat de délégation de service public (DSP) avait été passé pour 12 ans en 1999. Par celui-ci, la commune déléguait à un prestataire, en l'occurrence la SEMERAP, sa compétence pour assurer l'entretien courant du réseau d'assainissement. Pour une somme forfaitaire annuelle, appuyée sur les M³ consommés, la SEMERAP décidait donc des interventions à faire sur les réseaux. Ce contrat arrivant à échéance en avril 2011, la commune a entrepris une réflexion dès 2010 pour changer les modalités de délégation. En effet, afin de connaître plus finement le réseau et d'en maîtriser plus précisément les coûts d'entretien, il a été décidé de lancer un appel d'offre non plus pour une DSP mais pour un marché de prestations. Au final, il n'y aura pas de changement pour les usagers mais seulement pour la commune. La différence essentielle se situera au niveau des services techniques, qui seront désormais donneurs d'ordre et qui décideront donc des interventions à faire par le prestataire retenu. L'objectif final étant de mieux connaître le réseau à l'interne, afin d'en optimiser et d'en maîtriser le fonctionnement et, à terme, les coûts.

D'un forfait annuel de 0.14864 € / m³ versés au délégataire de service public et de 0.31 € / m³ prélevés pour la commune, nous passerons à un autre forfait annuel (la somme des deux), entièrement reversé à la commune, qui englobera l'entretien et l'investissement. Les objectifs d'économies réalisées sur le premier poste devraient ainsi permettre d'alimenter le deuxième, de plus en plus exigeant.

Afin de ménager l'avenir et de revenir à la délégation de service public, au cas où les objectifs ne seraient pas atteints, l'appel d'offre pour le marché à prestation a été fait pour 4 ans. Deux entreprises ont répondu et c'est toujours la SEMERAP qui a été la mieux disante et qui a donc été retenue.

Rappel - Pour chaque maison mise en vente, les vendeurs doivent obligatoirement réaliser un diagnostic assainissement. Différents prestataires dont la SEMERAP proposent ce service.

En cas de problème sur la partie publique du réseau d'assainissement, il faut toujours appeler la mairie.

Prix unitaire AVANT le 1 ^{er} juin 2011		APRÈS
Part SEMERAP	0.14864 €	0
Part communale	0.31 €	0.46 €
Total	0.45864 €	=> 0.46 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AYANT FAIT UNE DEMANDE

	Adhérents de Pérignat		Adhérents de l'intercommunalité		Adhérents extérieurs		SUBVENTIONS
	- 18 ans	+ 18 ans	- 18 ans	+ 18 ans	- 18 ans	+ 18 ans	
AMICALE LAÏQUE	28	85	14	17	42	91	2 215.27 €
LYRE PÉRIGNATOISE	8	30	43	9	5	37	2 560.40 €
A.S.P. FOOT	4	3	2	13		17	200.09 €
TENNIS	24	19				1	533.37 €
VÉLO CLUB PÉRIGNATOIS		1				19	25.60 €
RUGBY CLUB		3		6		35	165.20 €
GYM - CIG	44	20	25	9	77	13	2 714.40 €
F.N.A.C.A.		22		2		10	118.40 €

Au sein du Conseil municipal

Les comptes rendus intégraux des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site de la commune.

CM du 21/02/11

LOGIDOME : convention de partenariat
SERVICE CIVIQUE : demande d'agrément
FINANCES : emprunt Maison Grenouille
ASSAINISSEMENT : fin de la délégation de service public
TRAVAUX : rond point Route de Saint-Bonnet

CM du 11/04/11

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL
MOTIONS DE PRINCIPE
- Carte scolaire et fusions d'écoles
- Droit au séjour pour soins
- Acceptation des déchets sur le site de Puy Long
CHARTRE : protection ciel et environnement nocturne

CM du 15/05/11

PERSONNEL
BIBLIOTHEQUE : approbation du règlement intérieur
SEMERAP : contrôle poteaux incendie et balayage des rues

- SERVICE CIVIQUE -

L'Etat a créé le Service Civique par la loi du 10 mars 2010. Il permet aux jeunes de 16 à 25 ans de travailler au sein d'une collectivité à des missions d'intérêt général sur une période de 6 à 12 mois pour une durée d'au moins 24h. Ce travail donne lieu au versement d'une indemnité de 440 € net, prise en charge par l'Etat, complétée de 100 € à charge de l'organisme d'accueil. Afin que la commune puisse accueillir un jeune dans ce cadre, elle a sollicité un agrément délivré pour deux ans par l'agence du Service Civique.

ESPACES VERTS

A l'arrivée des beaux jours, la végétation se déploie et la nature reprend ses droits. Durant la période d'avril à octobre, entre la tonte et le désherbage, l'entretien des espaces verts occupe à temps plein deux employés des services techniques.

Entretien avec Mathieu Sabatier (28 ans), chargé de l'entretien des espaces verts sur la commune depuis février 2010 (formation : CAP Travaux paysagers) et Grégory Roudaire (21 ans), arrivé en avril 2011.



Comment se déroulent vos semaines en cette période ?

Souvent de la même façon. Le lundi, on fait une inspection de la commune et on nettoie les espaces «points propres». Après, on prévoit le travail de la semaine : il faut tondre, désherber, tailler des haies, des arbres, toujours faire en sorte que ce soit propre et net, vérifier l'arrosage, vider les poubelles, ...

En général, on travaille à deux, en équipe. Pour moi, c'est la tondeuse et Grégory termine avec le rotofil ou la petite tondeuse pour la finition. Il faut compter environ une semaine pour faire l'ensemble des espaces verts de la commune.

Chaque matin, on charge tout ce qui est nécessaire pour travailler sur le terrain puis on ramène tout au dépôt le soir. Le vendredi, on prépare le matériel, on nettoie les lames, on les aiguise afin que tout soit en ordre pour le lundi suivant. Et ainsi de suite jusqu'à l'automne...

Et que faites-vous en automne ?

En automne on ramasse les feuilles ! En plus, on a toujours quelque chose à faire : transporter des chaises, du matériel, faire des travaux d'entretien, récupérer les feuilles, les branchages, les transformer en compost. A la sortie de l'hiver nous devons tailler les arbres. Il faut le faire au printemps, avant que la sève monte car après ils transpirent et ce n'est pas bon de tailler dans ces conditions. En plus, ça colle de partout, ça n'est pas pratique.

Connaissez-vous la surface d'espaces verts sur la commune ?

Notre planning de tonte recense la superficie de toutes les parcelles. Ça représente près de 3 hectares au total puisqu'on vient d'ajouter les lotis-

sements (Pentes de la garde, ...). Oui, ça fait du volume. Comme ça fait plus d'espaces verts, ça demande plus de temps d'entretien. D'ailleurs, certaines personnes se plaignent de ne voir personne devant chez eux mais, c'est qu'on travaille ailleurs à ce moment là.

Avez-vous des consignes pour entretenir prioritairement des espaces ?

Oui, les élus nous en donnent. Nous devons traiter en priorité les entrées de village et les lieux les plus fréquentés, le square des enfants pour des raisons d'hygiène et de sécurité et le cimetière, qui doit toujours être propre et bien tondu pour accueillir les gens. Ça ne se fait pas de laisser les pissenlits partout.

Il faut aussi s'occuper du terrain de Lachat, des alentours du monument aux morts et de la MARPA. En fait, c'est un circuit organisé avec un planning qui prend en compte les zones prioritaires. C'est aussi valable pour le déneigement qui privilégie l'école, la MARPA, la mairie...

Vous occupez-vous aussi des plantations ?

Oui, aussi. On compte six massifs sur la commune dont quatre près de la mairie. Quand arrive le moment des plantations, on prépare la terre et on dispose les plants. On essaie de varier chaque année.

A l'ombre on a mis des impatiens, des lobelias et, ailleurs, on a panaché les couleurs. On avait envie de colorer la com-

mune, de tout mélanger cette année. Il y a aussi quelques parterres sur le village, comme au Torrail.

L'idée, c'est que ce soit fleuri toute l'année et après, en hiver, on passe aux pensées, aux giroflées, aux plantes qui résistent au gel. Et puis, dans un souci de développement durable on souhaite s'orienter sur des plantations demandant moins d'entretien, peut-être des vivaces...

Et pour le désherbage ?

Avant, on faisait surtout du désherbage chimique mais on part sur une réflexion de développement durable avec une optique de désherbage manuel.

Que désherbez-vous à la main ?

Tout depuis cette année. Et comme on le fait à la main ça prend beaucoup plus de temps

Sans désherbant ?

Oui, oui, tout à la force du poignet. Il faut aussi réfléchir à d'autres alternatives. C'est vraiment une volonté de nos services et de la municipalité.

Avez-vous un endroit préféré sur la commune ?

L'aire de jeu pour son côté sympathique. Avec les plantations, ça commence à être joli. Et le Trat aussi, pour sa belle vue...



Grégory Roudaire

Mathieu Sabatier



RÉGLEMENTATION FEUX DE PLEIN AIR ET ÉCOBUAGES DANS LE PUY-DE-DÔME

A la suite de nombreux feux de plein air et écobuages, déclenchés sans autorisation, qui ont été constatés ces derniers jours, la Préfecture du Puy-de-Dôme rappelle que l'écobuage et les feux de plein air sont réglementés. L'arrêté préfectoral du 12 juillet 2010 précise la nature des matériaux qui peuvent être brûlés et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée.

Cette autorisation ne doit pas faire oublier que la valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

L'arrêté préfectoral est affiché dans les mairies, mais aussi disponible sur le site internet de la direction départementales des territoires : www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr (pêche, chasse, nature/réglementation des activités nature/les feux de plein air).

L'école du Pré de l'eau

6, rue du Pré de l'eau 63800 Pérignat-ès-Allier - 04 73 69 53 45
ecole.pérignat-sur-allier.63@ac-clermont.fr

Recensement des hirondelles

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue Protectrice des Oiseaux d'Auvergne et sous la houlette de Gabriel Perrony, l'école à participé au recensement des hirondelles de fenêtre. Accompagnés d'adultes initiés au comptage d'oiseaux, les enfants de Madame Breuil (CE2) ont parcouru les rues du bourg ancien afin de repérer les nids des hirondelles pour les compter. Il s'agit en effet de suivre l'évolution de cette espèce protégée sur plusieurs années. Interdiction de détruire l'oiseau ou son nid car l'hirondelle est reconnue comme utile ! Elle peut en effet avaler 600 à 900 insectes par jour. Dos noir, ventre blanc, croupion blanc, queue courte et peu fourchue, elle pèse environ 20 grammes (le poids d'une lettre !)



MIGRATION

Pourquoi ? Pour la nourriture.

Où ? En Afrique centrale.

Quand ? Départ en octobre et retour mi-mars.

Distance parcourue : environ 6000 km avec une moyenne de 250 km par jour, sur une durée de 2 mois (vitesse de vol 40 km/h).

Elles migrent en groupe et reviennent en général au même endroit (fidèles au nid).

ALIMENTATION

Elles se nourrissent en vol d'insectes (moustiques, mouches, ...). Une seule hirondelle a besoin de 600 à 900 insectes par jour (environ 4000 insectes/jour pour une nichée !)

LONGÉVITÉ

Mortalité de 40% la première année.

Durée de vie moyenne 5 ans, maxi 14 ans.

LA PONTE

Deux pontes : en mai et juillet (exceptionnellement 3)
3 à 5 œufs (après l'éclosion toute la famille reste dans le même nid et «s'entasse» jusqu'à 7 oiseaux !)

Ponte : 1 semaine

Couvaison : 2 semaines

Nourrissage : 3 semaines

Autonomie : 1 semaine

Durée totale de la reproduction : 7 semaines (50 jours)

Nourrissage : boulettes d'insectes.



LE NID - En forme de quart de boule fermée avec orifice au sommet. Mélange de boue, de brindilles et de salive, assemblage de petites boulettes (2000 à 3000 voyages pour faire un nid), sous les avant-toits, les corniches, dans l'angle des fenêtres.

LES MENACES (LES DANGERS)

* Pendant la migration - Traversée de la Méditerranée (sans pouvoir se poser), traversée du Sahara (chaleur, absence d'eau, tempête de sable), neige (dans les Pyrénées, au Maroc), la chasse (en Afrique, Hirondelle = gibier), rapace prédateur (faucon d'Éléonore)

* En Europe - Mauvais temps en avril, insecticide (empoisonnement et disparition de la ressource alimentaire), prédation (en vol, faucon hobereau, épervier) au nid (loir, lérot, moineau), manque de boue (printemps sec), destruction volontaire de nids



Relais Assistantes Maternelles

3, rue Porte du vent 63111 Dallet
04 73 68 88 61
ram@muresallier.com

Accueil sur Mur-ès-Allier

Au mois de mai 2011, 12 assistantes maternelles sont agréées sur Pérignat-ès-Allier, l'ensemble du territoire de Mur-ès-Allier compte 86 assistantes maternelles agréées indépendantes.

INFOS - La CAF met en place une prime d'installation et un prêt à taux zéro, en direction des nouvelles agréées. Les personnes qui souhaiteraient exercer la profession d'assistante maternelle peuvent s'adresser au RAM, l'animatrice les renseignera sur les démarches de demande d'agrément.

Ateliers d'éveil

Les enfants non scolarisés, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, peuvent participer aux ateliers d'éveil organisés par le RAM. A Pérignat-ès-Allier, ces ateliers se déroulent dans la salle polyvalente, des plannings sont à votre disposition à la mairie pour connaître les dates. Une inscription préalable est nécessaire. Les enfants peuvent également participer aux ateliers jeux libres qui se déroulent une fois par semaine dans la salle du RAM, 22 rue du Foyer à Chauriat.



« Raconte moi une histoire » Atelier d'éveil à la salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier



Salle d'activités du RAM à Chauriat

Matinées récréatives

Une centaine d'enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents avaient rendez-vous, ce 13 mai, avec Véronique Dumarçet (Compagnie de la balançoire) pour le spectacle Toï Toï. Assistantes maternelles, parents et enfants ont été à l'écoute de la magie de ce spectacle parfaitement adapté aux tous petits. Une autre matinée récréative a été mise en place par le RAM le 7 juin 2011, à 10 h, Papotin et Mélodine (Saperlipopette et Compagnie), salle du temps libre à Mezel.



Spectacle « Toï Toï »
Spectacle Papotin et Mélodine



12 - Le Mag de Pérignat

Le Centre de Loisirs

5, rue de la Sagne 63800 Pérignat-ès-Allier
Tel. 04 73 69 56 30 - Fax : 04 73 69 55 83
momenloisirs@orange.fr



MÔM' EN LOISIRS - Accueil périscolaire le matin, le soir et le midi pour le restaurant scolaire
CLI - Accueil toute l'année durant les mercredis et les vacances sauf celles de Noël.

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT
Mardi : 16h - 18h30
Mercredi : 13h15 - 19h
Jeudi : 16h - 18h30
Vendredi : 16h - 18h30



5 mai - Moment de pause lors de la journée inter-centre de la communauté de communes



Du 29 août au 2 septembre, un camp Basket vous sera proposé (association du CLI et du club de Basket de l'Amicale laïque de Pérignat-ès-Allier)



La Colo de l'été !

- Séjour à la campagne à « Royère de Vassivière »
- Du 18 au 22 juillet, pour les 4 / 11 ans
- En gîte pour les plus petits et en camping pour les plus grands
- Les enfants pourront profiter du lac de Vassivière pour se baigner, jouer au bord de l'eau et pêcher. Ils pourront aussi faire des grands jeux et découvrir la faune et la flore en forêt.

Tarif conventionné : 160€. Tarif non conventionné : 185€
Communes conventionnées : Pérignat-ès-Allier, Saint-Bonnet, Mezel
Inscriptions au plus tard le 17 juin 2011

Il faut savoir cultiver son jardin !

Nourrir les enfants, montrer comment poussent les légumes, proposer des ateliers pédagogiques pour favoriser leur éveil, autant d'objectifs visés par le Centre de loisirs. A cet effet, Guillaume Crouzet, animateur passionné de jardinage, a développé le projet de créer un potager. Un terrain vient de nous être prêté mais il faut le remettre en état et le travailler. Guillaume étant seul à s'en occuper, nous lançons un appel aux bonnes volontés qui pourraient l'aider en apportant des conseils, du matériel, des plants et un petit coup de main... Et la récolte se savourera dans l'assiette des enfants !

Merci de contacter le Centre de loisirs.

ATPSA - Association Tennis Pérignat-Sur-Allier

Le club de tennis de l'ATPSA se porte bien, pour les jeunes et les moins jeunes ! Toute la journée du samedi 16 avril des matchs se sont déroulés sur les courts entre les jeunes de l'école de tennis. Ils se sont défiés et ont tous bien mérité le casse-croûte de 12h, partagé sous un beau soleil d'avril. Le soir, c'était au tour des adultes de se retrouver autour du barbecue pour discuter de différentes choses (matchs par équipes, tournois, réfection des courts, saison prochaine...). Le club remercie d'ailleurs tous les participants (enfants, parents, licenciés, monitrice) pour leur participation et leur investissement sportif. Les matchs par équipes adultes se sont tenus du 1^{er} mai jusqu'à la fin du mois. Deux équipes hommes et une féminine étaient engagées dans les championnats. Beaucoup d'encouragements pour ces joueurs qui ont donné le meilleur afin de représenter fièrement le club en jouant la montée ou le maintien. Le tournoi du club se déroulera du 19 juin au 03 juillet et espère attirer du monde. Là aussi, venez voir les matchs !

Dates d'inscriptions pour la saison prochaine :
du 6 au 10 septembre 2011 au club house de Pérignat ou par téléphone

Contact : Karine Roy (Monitrice Diplômée d'Etat) au 06 66 75 18 43
Autres renseignements : Michel Fournet-Fayard (Président du club) au 06 21 55 48 65

- Amitiés sportives -



Vern Cotter, entraîneur de l'ASM et Chantal Fontfreyde, trésorière du club RCPA

Rugby



Journée d'importance que ce dimanche 10 avril pour le Rugby Club de Pérignat-ès-Allier. Il recevait en effet la visite du Bouclier de Brennus !

Basket Bonne saison d'ensemble pour l'A.L.P.

* **BABY** - Le groupe a bien progressé tout au long de cette saison sous la conduite de Jessica. Ils ont pu mettre en application l'apprentis au travers des divers plateaux. La saison se terminera par la traditionnelle fête du basket le 28 mai.

* **Mini-Poussins** - Autre groupe qui a bien oeuvré toute l'année grâce à Tiffany et ses conseils. Ils ont donné le meilleur dans leurs compétitions.

* **Poussins Mixte** - Sérieux de ce groupe qui a montré ses progrès tout le long de la saison. Merci à Maxime qui doit y être pour quelque chose. N'oublions pas Lydie qui dirige l'école de basket, donc tous ces jeunes, et qui prépare leur entraînement.

* **Minimes Filles** - Les filles de Marie-No terminent cette saison par un titre de vice-championne du Puy-de-Dôme. Nous avons ciblé la marche supérieure, dommage qu'elles n'y aient pas cru.

* **Cadettes filles** - L'entente Orcet/Pérignat a fait avec ses moyens et nous oublierons les résultats. Les entraînements en commun ayant été difficiles, le collectif s'en est senti. Delphine et Jessica n'ont pas ménagé leurs efforts.

* **Cadets masculins** - Nous rêvions mieux pour nos garçons. Malgré leur bonne volonté, Lionel et Fred n'ont pu arriver à une bonne homogénéité du groupe qui termine troisième de la poule B départementale.

* **Basket Loisir** - Pour sa première saison, le basket loisir s'est bien éclaté, chacun trouvant son rythme de jeu grâce aux judicieux conseils de Mari-No.

* **Seniors garçons 2** - Saison positive pour ce groupe qui ne se voit pratiquement que pour les matchs, avec entraînement léger. Mais ils ont montré qu'ils savaient défendre les couleurs de Pérignat et terminent à la septième place.

* **Seniors 1** - Après une année de purgatoire François remobilise ses troupes pour retrouver place en région trois. Terminant deuxième de la poule, les garçons ont fait montre

de plus de sérieux et d'application en avançant dans la saison. La récompense est au bout, ils n'ont plus qu'à savourer.

* **Seniors filles** - Le groupe homogène, sous la conduite de Lydie va au fil des rencontres prendre goût à la victoire et devenir plus ambitieux, au point de cibler la montée. Le challenge va être réussi, finissant première elles s'ouvrent le droit d'évoluer la saison prochaine en régional 1. Une première à Pérignat.



LES DOUZE COURAGEUX à la journée Nationale du mini basket reviennent avec de très bons souvenirs (8 babies, 1 mini-poussin et 3 poussins sur un potentiel de 40)



Gymnastique



CIG TRIPLE CHAMPION D'AUVERGNE ! En route pour les finales....

Les Championnats Régionaux UFOLEP terminés, le Club Intercommunal de Gymnastique est fier de pouvoir présenter d'aussi bons résultats :

* **Deux équipes de Niveau 6** (premier niveau de qualification nationale), entraînées par Audrey Thomas, toutes deux arrivées 4^{èmes}, qualifiées pour la finale de Perpignan les 14 et 15 mai 2011. L'équipe des plus jeunes comprend : Audrey Parent (3^{ème} en individuelle sur 40), Lory Arantes, Inès Fabre, Mélanie Savignat, Fanny Liondore et Ludivine Poupeney. L'équipe des plus grandes est composée de Juliette Doiteau (7^{ème} en individuelle sur 80), Fanny Echalié, Morgane Meunier, Laura Serre, Manon Roche, Chloé Dumas et Elisa Voisin.

* **Deux équipes de niveau 8** (premier niveau de qualification interrégionale) toutes deux championnes d'Auvergne, qualifiées pour les championnats interrégionaux de Castelsarrasin les 29 et 30 mai 2011. L'équipe des plus jeunes, entraînée par Audrey Thomas, comprend : Célia Sibaud et Marion Valluche (3^{ème} ex-æquo sur 88), Elise André, Léa Walilko, Léa Maradan, Marine Bénédicte et Lucie Moret. L'équipe des plus grandes, entraînée par Andréa Coste est composée de Marine Vilmouth (Championne d'Auvergne), Lucie De Aguiar, Amandine Laval, Sophie Serre, Darlène Morais et Caroline Heyraud.

* **Une équipe de Niveau Evolution** (2^{ème} Niveau régional), entraînée par Elisa Voisin, est elle aussi, Championne d'Auvergne. Cette équipe est composée de Emma Chigros (1^{ère} sur 100), Justine Megemont (2^{ème}), Lorraine Martini, Mylène Py, Léa Neuville et Eva Macheboeuf.

* **A noter** : une 3^{ème} place régionale bien méritée pour la 2^{ème} équipe de Niveau Evolution entraînée par Marie Dodel. Celle-ci est composée d'Océane Boudinhon, Mathilde Boyer, Jade Buisson, Margaux Fernandes, Evie Auzeau-Rios, Tanéa et Maïka Volles.

La section trampoline est également mise à l'honneur avec :

* Pour les débutants (Niveau régional) : 2 champions d'Auvergne, Coline Tronel et Samuel Hucault. Sans oublier les performances de Elsa Tachet, Emilie Gaudet, Ludivine Rolland, Juliette et Antoine Dupécher, Axel Vilmouth, Océane et Damien Ruffine, Lou Grumeau et Alexis Chalaffre.

* Pour le niveau 1 (1^{er} niveau national) : 3 champions, Jules Voisin, Aymeric Ramade et Ulysse Laroche. Mais aussi Manon Lacroix (3^{ème}) et Gaspard Tronel (2^{ème}).

* Pour le niveau 2 : Pascal Enreille (1^{er}) et Clarisse Enreille (2^{ème}) dans leurs catégories respectives.

Ces 7 trampolinistes engagés en catégories nationales sont tous qualifiés pour la finale UFOLEP à Elancourt début juin.

Pascal Enreille, leur entraîneur, peut se féliciter d'avoir emmené ces jeunes aussi loin dans la compétition et pour la deuxième année consécutive.

Le club souhaite à tous ces sportifs une bonne réussite à ces dernières compétitions.

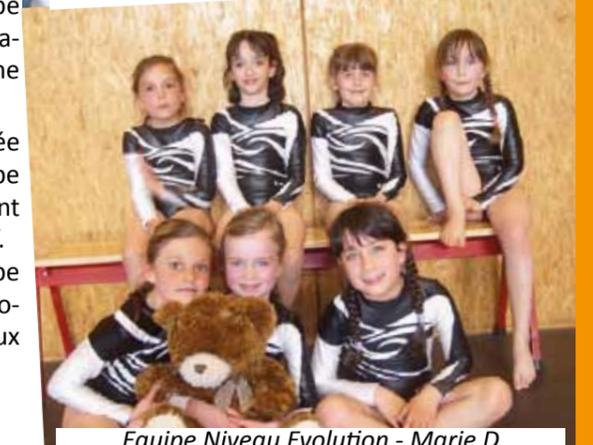
Infos CIG - <http://cig.muresallier.xooit.fr/>



Equipe Niveau 8 - Andréa C.



Equipe Niveau 8 - Audrey T.



Equipe Niveau Evolution - Marie D



Equipe Evolution - Elisa V.

Fête de fin d'année

Pensez à réserver votre soirée du mardi 28 juin 2011, pour venir assister à la fête du CIG. Au programme : Gym, Trampo, démonstration d'aérobic (groupe invité), chorégraphies, rires, émotions, convivialité.... Les 180 adhérents du Club Intercommunal de Gymnastique de Murès-ès-Allier seront heureux de vous recevoir pour cet événement à la salle omnisport de Pérignat à partir de 20h. (Entrée gratuite)

L'Amicale Laïque

Deux nouvelles représentations théâtrales ont été organisées par l'Amicale laïque de Pérignat ce dernier trimestre. À chaque fois, nous recevons des troupes de théâtre amateur locales. Pour nous, ces représentations théâtrales permettent au village d'avoir une animation culturelle populaire. Pour les troupes, c'est l'occasion pour des comédiens amateurs de faire vivre leur passion. Mais ce que les troupes et nous retenons, ce sont surtout les moments de franche convivialité qui suivent les représentations et qui permettent à chacun d'échanger et de renforcer les liens entre associations de villages.

Le dimanche 13 février, la troupe des «Souffleurs de Veyre», de l'Amicale laïque des Martres-de-Veyre, présentait une comédie de sa création *Idées noires et boudin blanc*. Le samedi 16 avril, la troupe «Amis'en scène», du Foyer rural de Mirefleurs, présentait une autre comédie *Panique avant l'heure*.

Après le succès de la représentation du Foyer rural des Ancizes à l'automne dernier, l'affluence a été un peu moindre. Notons cependant que, grâce aux bénéficiaires de la journée



Pour la saison prochaine, l'Amicale ne manque ni d'idées, ni de projets, que ce soit pour ses huit sections ou que ce soit pour la vie de notre village. Elle attend que les manifestations à organiser mobilisent et créent de l'animation. Assurer un équilibre financier, voire dégager des résultats pour financer des actions seront les objectifs. Rappelons que l'une des vocations d'une amicale laïque est de contribuer à aider les écoles. L'Amicale lance aussi un appel aux volontaires pour rejoindre son conseil d'administration. Notre petite équipe, jeune et dynamique, ne demande qu'à croître et qu'à accueillir de nouvelles personnes. La force et l'avenir d'une association de village dépendent de l'engagement de ses bénévoles, engagement forcément désintéressé et nécessairement enthousiaste.

Pour tout contact avec l'Amicale laïque: amicalelaïqueperignat@yahoo.fr



La Rando



« Les kilomètres à pied n'usent que les souliers. Car pour le corps et l'esprit, la marche est une mine de bienfaits » (Christelle Mosca). Et des kilomètres, les marcheurs de la section randonnée, en ont fait beaucoup ! Tous les jeudis et dimanches (hors vacances scolaires), l'après-midi puis toute la journée dès les beaux jours, plus quelques sorties sur plusieurs jours, au total 1682 km l'année dernière. Pour cette année, c'est bien parti pour marcher autant, avec au programme :

- Quatre jours dans les gorges du Tarn.
- Trois jours au col du Béal.
- Huit jours sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, du Puy à Saint-Chély d'Aubrac.
- Quatre jours à Paris.
- Deux jours au pays Roannais.
- Deux jours dans le Cantal.

Evidemment, pour assurer la bonne humeur et la convivialité, nous programmons quelques marches « gastronomiques » ! Marcher, c'est également la meilleure façon de découvrir la nature, les petits villages isolés... De plus, samedi 24 septembre, le club participera au



balisage des marches de la mucoviscidose : les Virades de l'espoir. Alors rendez-vous dimanche 25 septembre à Mezel pour soutenir massivement cette association, en marchant vers l'espoir.



Un grand merci à tous les adhérents de la section et à tous les animateurs sans qui rien ne serait possible.
Contact : Gérard Verdier au 04 73 69 50 29

Le Club photo

Depuis septembre 2010, le Club photo de Pérignat adhère à la fédération photographique de France. Cette fédération regroupe 24 régions, 500 clubs et plus de 700 adhérents. Chaque année, elle organise des concours pour différents types de photos :

- Images couleurs
- Noirs et blancs
- Images projetées (diapositives)
- Auteur (série de 6 photos minimum)
- Diaporama
- Nature



Les clubs photo peuvent être classés à différents niveaux. Au 1^{er}, la Coupe de France avec les 33 meilleurs clubs français, au second, le National 1 pour les 33 clubs suivants et au troisième, le National 2 avec les 33 clubs suivants.

Pas de classement pour le niveau Régional mais les clubs se battent pour accéder en National 2 : lors des concours annuels dans chaque niveau, les cinq derniers clubs descendent et les cinq premiers accèdent au niveau supérieur.

Pour le club de Pérignat c'est différent car il débute tout juste en régional et lors du concours de Riom, il s'est déjà brillamment illustré. Les 22 meilleures photos en noir & blanc (dont 9 sont pérignatoises), les 24 meilleures photos couleurs (9 pérignatoises) et les 25 meilleures images projetées (2 pour Pérignat) sont qualifiées pour participer à un concours national regroupant tous les clubs sélectionnés

en Régional. Les cinq meilleurs clubs monteront en national 2 et là ce sera difficile car il y a beaucoup de concurrence. Ce concours aura lieu à Gradignan, dans le Bordelais, lors du congrès national de la fédération début juin.

En avril, lors du concours de Riom, le club de Pérignat s'est particulièrement bien défendu :

- Photo couleur : 3^e prix Daniel Debost, 5^e Ursula Diebold, 6^e Guy Roux
- Photo Noir & Blanc : 1^{er} prix Ursula Diebold, 2^e prix Daniel Debost
- Images projetées : 20^e Ursula Diebold et Armand Amenta
- Auteur (série de 6 photos) : 1^{er} prix Armand Amenta, 2^e prix Daniel Debost

Daniel Debost et Armand Amenta représentent également le club photo de Pérignat lors de concours nationaux et internationaux et ont vu plusieurs photos sélectionnées : en novembre au salon international de Tulle, en février au salon international de Riedisheim, en mars au salon international du Mayet (Le Mans) et en avril au salon national d'Orléans.

Outre les expositions qu'il organise régulièrement, comme celle de mai à Mezel, le club prépare l'ambitieux projet d'organiser un salon national d'art photographique pour 2012...

La MARPA

Maison d'accueil rural pour personnes âgées

Lundi 4 avril, nous avons fêté les anniversaires de Mmes Massé, Berthon, Fayard et de Mr Salis. Malheureusement, Mr Fournier était hospitalisé et n'a pu le fêter avec nous. Pour l'occasion, Mr Salis avait préparé un discours afin de remercier toutes les personnes présentes : Mr le Maire, le directeur et son personnel, Mr Bellun et tous les invités. Une quarantaine de convives étaient présents. Pompes aux pommes, tartes aux prunes, friandises et champagne ont été offerts par les rois de la fête. La musique, le chant et la danse ont rythmé l'après-midi.

Mr et Mme Salis et Mme Tremouille fêtaient également leur premier anniversaire de présence à la MARPA. Mr Salis témoigne : « C'était le 1^{er} avril 2010, un an déjà, le temps passe vite. Malheureusement, nous avons vu partir plusieurs résidents (décès, retours dans la famille ou dans une maison médicalisée) et nous avons eu beaucoup de peine. Heureusement, elles ont été remplacées par des personnes également très gentilles».



«Joyeux anniversaire»

Mme Berthon, Mr Salis, Mme Fayard



UN SÉJOUR RYTHMÉ PAR DES ANIMATIONS

* Jeudi 28 avril - Participation de la MARPA au festival des aînés ruraux à la maison de la culture de Clermond-Ferrand

* Jeudi 23 juin - Fête de la musique à la MARPA



Atelier Patch - L'un des ateliers de travail manuel mis en place par notre animatrice

La FNACA

Cérémonie du 19 Mars 1962 «Cessez-le-feu en Algérie»

La cérémonie du 19 Mars a été commémorée en présence du président Georges Petit, du Conseiller général Pierre Guillon et du Maire Jean-Pierre Buche. Une nombreuse assistance était présente ainsi que beaucoup d'adhérents. Les sonneries d'usage ont été exécutées par la batterie-fanfare de Pérignat puis il a été procédé à la lecture du manifeste national et de l'ordre du jour du Général Ailleret.

Deux gerbes ont été déposées, l'une par le comité et l'autre par la municipalité, la minute de silence a été demandée, puis ce fut le remerciement des drapeaux.

A la fin de la cérémonie, le président a fait une allocution en mémoire de ceux qui nous ont quittés trop rapidement.

Pour clôturer cette manifestation un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



18 - Le Mag de Pérignat

Du nouveau à la Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE

7, place Onslow - 04 73 62 03 77
06 84 33 99 60

biblio.perignat.sur.allier@gmail.fr
Prêt de romans, documentaires,
revues, BD, CD Rom, DVD

Ouvert au public :
Mardi 16h - 19h
Mercredi 10h - 12h
Jeudi 16h - 19h
Samedi 10h - 12h30

Et si vous en profitez pour passer à la bibliothèque ? Vous pourriez ainsi accéder aux deux nouveaux services proposés par le bibliothécaire, Gilles Durif, et l'équipe de bénévoles.

✂ INTERNET - Pour faciliter certaines recherches d'informations sur le web, les adhérents pourront utiliser internet aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Ils se conformeront au règlement mis en place à cet effet.

Les adhérents souhaitant connaître la disponibilité d'un ouvrage à la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) peuvent désormais le faire à la bibliothèque, en consultant le catalogue sur internet. Ils pourront également y réserver les documents souhaités (livres, CD, etc...).

✂ LE CONTE DE MAMIE DANIEL - La lecture de conte offre aux plus jeunes le plaisir d'écouter une histoire et la découverte du monde des livres. Pour la première fois, cette animation a été proposée le mercredi 20 avril, grâce au talent narratif de Georgette Daniel, puis reconduite le 25 mai. En constatant le plaisir ressenti par les enfants durant ces lectures de contes, nous tenons à remercier très chaleureusement notre adorable «Mamie Daniel» !

Prochain conte prévu le 22 juin - Pour les enfants de 3 à 8 ans, entrée libre - Pensez bien à réserver vos places à la bibliothèque.



Le Chemin des étoiles

PROCHAINES ANIMATIONS PRÉVUES

- L'éclipse de lune à Gergovie avec les enfants du club d'astronomie de Pérignat-ès-Allier et du centre de loisirs «Jeux, Toit et moi» de Pérignat-les-Sarliève, le mercredi 15 juin à 22h.
- La Nuit des étoiles junior avec les mêmes enfants, le vendredi 8 juillet à partir de 20h30 à Gergovie. Ces soirées sont organisées en partenariat avec le CLSH de Pérignat-les-Sarliève, la Maison de Gergovie et l'Association Française d'Astronomie.
- La Nuit des étoiles le samedi 6 août au château de Saint-Bonnet-les-Allier.
- Star party «Les nuits étoilées d'Auvergne» qui se dérouleront les vendredi 23 et samedi 24 septembre, dans le village de Bracou sur la commune d'Isserteaux
- Ne pas oublier le «Jour de la nuit», le dimanche 30 octobre au coeur du village de Pérignat-ès-Allier. De plus, cette journée verra le changement d'heure !

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Jean-Pierre Chanet au 04 73 69 56 22 ou au 06 13 70 89 21
Nouveau site web : <http://lechemindeseetoiles.perso.sfr.fr>
Adresse e mail : astroperignat@orange.fr



Soirée d'observation à Chauriat, avril 2011

La Lyre Pérignatoise

Concours de piano

C'est par un temps magnifique que les élèves de la Lyre Pérignatoise se sont présentés devant les membres du jury au Concours Régional de piano de Pont-du-Château qui s'est déroulé le dimanche 10 avril 2011. Sous l'oeil attentif de leur professeur, Nathalie Lageyre, les élèves ont obtenu de nombreux prix.

CATÉGORIE INITIATION :

Léna Mouttaki - 1^{er} Prix Or Excellence avec félicitations du jury

CATÉGORIE DÉBUTANTS - 10 ANS :

Lise Chantelauze - 1^{er} Prix Or Excellence avec félicitations du jury

Clara Rublo - 1^{er} Prix Or Excellence avec félicitations du jury

CATÉGORIE DÉBUTANTS + 10 ANS :

Emma Bertin - 1^{er} Prix Or Excellence avec félicitations du jury

Marine Chambrias - 1^{er} Prix Argent

CATÉGORIE PRÉPARATION 1 :

Anna Antraygues - 1^{er} Prix Or

Matthieu Deschamps - 1^{er} Prix Or

Marie Lesens - 1^{er} Prix Bronze



Choral

Les choristes de la Lyre se consacrent activement à la préparation des «Concerts Fugain» auxquels ils participeront avec les chorales de Cournon, de Romagnat et du Cendre, accompagnés par les musiciens de l'harmonie de Cournon. Ces concerts auront lieu les 17 juin à Romagnat et 19 juin à Cournon. Cette saison 2010-2011, nous avons reçu le groupe de Nevers «la Guitare en chantant» dans la salle de la Roche Noire, puis, après une participation à la messe de la Sainte-Cécile, nous avons organisé une seconde soirée cabaret. A cette occasion, nous avons pu apprécier le groupe des «Donneurs de sons» et le «Trio surprise». Pour clôturer la saison, les choristes seront heureux de se retrouver pour leur traditionnel pique-nique, fin juin. En effet, il existe toujours un jardin de choriste prêt à nous recevoir. Pour la saison prochaine, nous avons déjà quelques objectifs : un week-end de travail à Ruynes en Margeride, une rencontre à Nevers et une autre à Barcelone avec une chorale catalane. Merci au public de sa fidélité.

Nous avons une pensée pour nos choristes qui, cette année, ont dû faire face à la maladie ou à un deuil dans leur famille.

Annonces

Concerts Fugain les 17 juin à Romagnat et 19 juin à Cournon.

Fête de la Saint-Jean à Pérignat le vendredi 24 juin.

La Lyre a été retenue dans le cadre du festival départemental «les Automnales». Le spectacle proposé sera un **concert du groupe TocTocToc** (album *Bonsoir Clara*), le samedi 22 octobre à 20h30, Salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier



Cela fait maintenant depuis trois années particulièrement actives que la Banda de Pérignat construit son nid. Elle compte aujourd'hui une douzaine de musiciens à son actif (cuivres, percussions...) qui assurent tous types de prestations en salle ou en plein air : carnaval, fêtes villageoises, apéritifs concert, mariages et bien d'autres encore...

De l'Allier à la Haute-Loire en passant par le Puy-de-Dôme, les prestations se suivent et l'écho semble plutôt positif.

Vous pouvez le constater par vous-même en allant les voir du mois de mai au mois d'octobre dans différents endroits de l'Auvergne. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter les dates des prochaines prestations sur leur site internet : band-ana-63.e-monsite.com

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Lionel Roques au 06 50 14 02 09 ou Richard Boige 06 89 24 70 54 Mail : roqueslionel@hotmail.fr

Avis aux amateurs, l'ambiance est là et eux aussi !



Pérignat-ès-Allier
Capitale MONDIALE De l'Épouvantail

Créateurs en Camondep

Dimanche 25 septembre 2011
Pérignat-ès-Allier - 10h/18h

..... « Le marché artisanal 100 % plein air »

La commission extra municipale culture organise la troisième édition du marché de la création et des artisans d'art sur la place du village. Si vous êtes vous-même créateur ou artiste à vos heures et si vous souhaitez y exposer, réservez votre place en vous inscrivant dès maintenant à la mairie.



Départs en RETRAITE...



NICOLE Roy

Employée communale depuis le 1^{er} janvier 1988



... Et nouvelle venue



A l'école maternelle, les enfants ont dit au revoir à Nicole et souhaité la bienvenue à leur nouvelle ATSEM, Sabine Beuriot.

*Heureux moments de retrouvailles que ces départs en retraite. Joie de se retrouver ensemble mais aussi plaisir de partager un important moment de transition dans une vie. Savoir dire merci pour le travail accompli et savoir dire au revoir pour cette nouvelle vie qui s'ouvre à d'autres activités...
Très heureuse retraite Nicole et Chantal !*



CHANTAL Alássimone

Employée communale depuis le 1^{er} juillet 1992



Exposition de Léo Gayola Photographies de Madagascar



Exposition vente au profit des enfants de l'école d'Andasibe

Dans cette même visée humanitaire, Armand Amenta a exposé ses photos

*«Après cette exposition-vente au profit de l'école d'Andasibe qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, et qui plus est avec le soleil, je ne peux qu'être satisfait du soutien des pérignatois et de tous ceux qui se sont mobilisés pour ce projet.
Bien sûr, le bilan est plus que positif puisque les fonds récoltés s'élèvent à 445 euros, soit plus de 110 000 Ariary, mais mon principal objectif était de tisser un autre lien avec Madagascar, celui du retour mental sur la grande île auquel nombre d'entre vous ont su me faire goûter et que j'ai également partagé.
Des échanges et des souvenirs mais aussi une réflexion sur nous-même et sur le monde, et des songes pour l'avenir, voilà ce qu'apporte ce genre d'événement.
Merci à Mr le Maire, à la commission culture, à Armand Amenta et au fort soutien de l'association Africoeur.»
Léo*

Ci-contre, le courrier envoyé par Léo Gayola, suite à son exposition d'avril =>



Exposition de Marc Tixier et Paul Taillandier Du figuratif à l'abstrait



*Jolie rencontre artistique que cet échange entre Paul Taillandier et Marc Tixier...
«Du figuratif à l'abstrait», ou l'art de marier les matières, les couleurs, les compositions et les thèmes exposés. Comme en un jeu de pulsions et d'émotions.*



Paul Taillandier et Marc Tixier

LA CHAÎNE DES PUY AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ?

Le Conseil général a lancé la démarche d'inscription de la Chaîne des Puy et de la faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Aujourd'hui vous pouvez soutenir ce projet en vous inscrivant sur la liste de soutien et en partageant le lien !



Exposition photo

Scènes de rues

CLUB PHOTO
AMICALE LAÏQUE
PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER

PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER
Du samedi 18 au dimanche 26 juin 2011

MAIRIE - SALLE DES MARIAGES

Semaine : 17 heures à 19 heures

Week-end : 10 heures à 12 heures et 15 heures à 18 heures

L'AGENDA DE PÉRIGNAT

JUIN

Samedi 11 - Soirée Théâtre
Vendredi 17 - Kermesse de l'école
Samedi 18 - Cérémonie de Lachat
Vendredi 24 - Fête de la Saint-Jean (Lyre)
Mardi 28 - Fête de la Gym (CIG)

SEPTEMBRE

Dimanche 25 - Créateurs en Camondep

OCTOBRE

Samedi 22 - Concert «Les Automnales»

MESSES A PERIGNAT

Samedi 11 juin à 18h - Fête de la Pentecôte
En juillet - Pas de messe
Dimanche 14 août à 9h30 - Fête de Saint-Laurent
Samedi 10 septembre à 18h
Samedi 8 octobre à 18h

Renseignements sur les inscriptions au catéchisme
à partir de septembre au 04 73 83 20 27